

### Salle de réunion

Située dans les locaux de la Mairie, la salle de réunion est mise à disposition gratuitement aux associations de Goncelin et à différents organismes.

### Salle de réception

Avec une capacité de 120 personnes maximum, la salle de réception est louée à tous les particuliers (mariage, anniversaire...).

### Tarifs :

- 300€ pour les personnes domiciliées à Goncelin
- 500€ pour les personnes extérieures à la commune

### Comment louer l'une des salles ?

- Téléphonnez en Mairie et assurez-vous que la salle soit libre à la date prévue.
- Envoyer un courrier en mairie avec les mentions suivantes : la salle à réserver, le nom et les coordonnées de l'association, de l'organisme ou du particulier, le motif de la location et la date concernées.

Vous pouvez également remplir le formulaire ci-dessous :

{chronocontact}locsalle{/chronocontact}

Vous recevrez une réponse dans les plus brefs délais.

;